



Abidjan, le 21 JUIL 2017

NOTE DE SERVICE N° 171 - MBPE/DGD/DU 21 JUIL 2017

(DIFFUSION GENERALE)

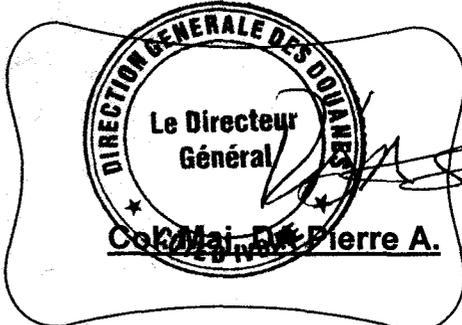
Objet: Annulation de procuration

Réf: NKK/YE/MA-115/2017

Conformément au courrier visé en référence, j'ai l'honneur de communiquer à l'ensemble du service l'annulation de la procuration donnée à Monsieur **ANDE YAO**, déclarant en douane pour le compte de la société **MATRANCI SA**.

En conséquence, Monsieur **ANDE YAO** n'est plus habilité à signer les déclarations en douane pour le compte de ladite société.

J'invite, tous les services à mettre à jour leur registre pour tenir compte de cette donne.



 Le Directeur
Général
 Cokoua Pierre A.